

Dont acte !

Benoit Roger-Vasselin a reçu, jeudi 28 juin, une délégation d'Info'Com-CGT composée de représentants des agences Publicis Conseil, Publicis Dialog, Publicis Marcel, Publicis Activ, Publicis Consultants, Mundocom et Mediagare-Mediarail. Ce rendez-vous avait lieu, suite à une première réunion qui s'était tenue le 3 mai dernier.

Au cours de cette réunion la délégation a, une nouvelle fois, attiré l'attention de Benoit Roger-Vasselin sur les difficultés rencontrées par les salariés dans les différentes agences et débattu d'un certain nombre de demandes.

Heures de travail

La délégation a de nouveau fait savoir à la DRH qu'un nombre élevé d'heures supplémentaires étaient effectuées par les salarié(e)s dans les différentes entités, y compris à leur domicile, en insistant sur le fait que, la plupart du temps, ceux-ci ne pouvaient bénéficier de jours de récupération. Par méconnaissance des dispositions de l'accord 35 heures, et/ou par le refus de certains managers d'accorder des jours de récupération.

La DRH a rappelé que l'accord sur les 35 heures devait effectivement être appliqué. Particulièrement pour les heures supplémentaires effectuées le week-end.

Elle a reconnu qu'une non récupération des heures supplémentaires provenait d'un dysfonctionnement de l'accord 35 heures. Elle s'est engagée à demander aux agences du groupe d'afficher l'accord 35 heures à l'attention des salariés et à rappeler à tous les managers le respect des dispositions de cet accord.

Salaires

La délégation a demandé que soit étendu aux différentes agences de Publicis le principe d'un rattrapage des bas* et très bas salaires** (*moins 2500 euros; **moins de 1800 euros bruts par mois). Ceci, en réservant une enveloppe prélevée sur le montant global des augmentations et destinée à réévaluer les salaires les plus bas dans chaque fonction (ces augmentations devant concerner en priorité celles et ceux qui n'ont pas connu de hausse depuis 3, 4 ou 5 ans.)

Tout en rappelant son attachement pour les augmentations au mérite, Benoit Roger-Vasselin a dit être intéressé par cette formule, en s'engageant à la soutenir dans le cadre des NAO (Négociations annuelles obligatoires) des différentes agences du groupe. L'inégalité hommes-femmes devant également faire partie des critères à mettre en œuvre pour ce type d'augmentations "NAO".



Restez informé...

Fan page Facebook des salariés de Publicis

<http://www.facebook.com/LeLionEnrage>

Twitter :

<https://twitter.com/#!/CGTPublicis>

Prime de fidélité.

La délégation a demandé une hausse des primes de fidélité (10 ans-20 ans). Benoit Roger Vasselin a annoncé qu'elles venaient d'être augmentées, passant à 500 euros pour 10 ans, à 1 000 euros pour 20 ans, 2 000 euros pour 30 ans d'ancienneté dans le groupe.

Plan d'Épargne Entreprise

La délégation a demandé que l'épargne salariale soit développée dans tout le groupe avec un montant de l'abondement patronal d'un PEE qui passerait partout au moins à 1200 euros par an. (en plus du PEE "congrés payés").

Benoit Roger-Vasselin a accepté le principe de cette idée et s'est engagé à agir auprès des directions des entités pour que cette mesure soit adoptée. Il rappelle, en outre, que le groupe peut, dans certains cas, avancer la somme abondée par les salarié(e)s quand ils remplissent certaines conditions (à définir).

Tickets Restaurant-Cantine

Après une demande de la délégation d'augmenter la participation employeur aux Tickets Restaurant, Benoit Roger-Vasselin s'est dit favorable à ce que celle-ci passe à son maximum légal, soit 5,29 euros, étant donné la cherté du coût des repas.

Gestion des emplois et des compétences (GPEC)

La délégation a attiré l'attention de la DRH groupe sur deux sujets importants : le problème de la délocalisation de travaux dans les pays à bas coûts (exé, pre-presse, création...) et le manque d'une politique de mobilité et de reclassement dans le groupe pour les salariés.

Benoit Roger-Vasselin s'est dit totalement opposé au principe des délocalisations si elles ont pour but de sous-traiter des tâches normalement exécutées en France pour des clients de l'hexagone. Il a admis qu'elles étaient destructrices à la fois de lien social et d'emploi. Il s'est engagé à s'intéresser de près au problème et va inciter les responsables à les limiter au maximum.

En ce qui concerne le reclassement et la mobilité au sein du groupe, il a reconnu que les managers ne "jouaient" pas le jeu, surtout concernant les créatifs, mais que lui-même y était grandement favorable.

Deux outils informatiques pourront être utilisés pour faciliter cette mobilité. Un outil informatique appelé P-talent sera mis en place à moyen terme pour le monde.

En France, la priorité devra être d'alimenter le site One-clic RH avec les CV de tous les salariés du groupe, pour permettre de mieux gérer les carrières et faciliter le passage d'une agence à l'autre.

Paris, le 2 juillet 2012